192180

Canton de Vaud
Commune d'Hermenches

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Approuvé par la Municipalité d'Hermenches

le 21 février 2022 — Le Syndic: Sylvain Crausaz — La Secrétaire: Laetitia Déglon

Soumis à l'enquête publique

du 11 mars 2022 au 11 avril 2022 — Le Syndic: Sylvain Crausaz — La Secrétaire: Laetitia Déglon

Adopté par le Conseil Général d'Hermenches dans sa séance

du 26 octobre 2022 — Le Président: Jean-Luc Danalet — La Secrétaire: Laetitia Déglon

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : - 5 DEC. 2023 — La Cheffe du Département

ENTRE EN VIGUEUR LE - 5 DEC. 2023

ABA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
0041 21 721 26 24

Géodonnées et Etat de Vaud

Plan établi sur la base des données cadastrales du 4 novembre 2021 fournies par :

GEOMETRE SA
Ingénieurs géomètres brevetés
mail@www.geometre.ch
www.geometre.ch
Grand-Pré/Rue 1
1095 Lutry/Lavaux
t. +41 21 900 22 81

Certifié conforme selon l'art.12 RLATC par M. Grégory Steiner, ingénieur géomètre breveté.

N° d'enquête publique

Authentifié le : 12.12.2022
L'ingénieur géomètre breveté

LEGENDE

GÉNÉRALITÉS

- Limite communale
- Bâtiment existant
- Bâtiment souterrain
- Bâtiment projeté

ZONES À BÂTIR - 15 LAT

- Zone centrale 15 LAT - A
- Zone centrale 15 LAT - B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT
- Zone de verdure 15 LAT - A
- Zone de verdure 15 LAT - B
- Zone de verdure 15 LAT - C
- Zone de desserte 15 LAT

ZONES AGRICOLES - 16 LAT

- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT

ZONES DE PROTECTION - 17 LAT

- Zone des eaux 17 LAT

AUTRES ZONES - 18 LAT

- Aire forestière 18 LAT selon constatation de nature du 13 avril 2021 (art.13 al.1 LFO)
- Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art.1 RLVLFo)
- Zone de desserte 18 LAT

CONTENUS SUPERPOSES

Patrimoine culturel et mesures de protection

- Objet inscrit à l'Inventaire des monuments historiques non-classés (INV)
- Objet avec la note de 2 au recensement architectural
- Objet avec la note de 3 au recensement architectural
- Objet avec la note de 4 au recensement architectural

Mobilité et inventaires

- Inventaire des chemins pédestres
- IVS d'importance nationale, avec substance (Inventaire des voies de communication historique de la Suisse)

Archéologie

- Région archéologique

Protection des eaux

- Zones "S" de protection des eaux (S1, S2, S3)
- Espace réservé aux eaux (ERE)

Forêts

- Distance de 10 mètres à la lisière forestière

Dangers naturels

- Secteur de restrictions lié à un danger naturel de type inondation (INO)

PLAN D'AFFECTATION 1:5'000

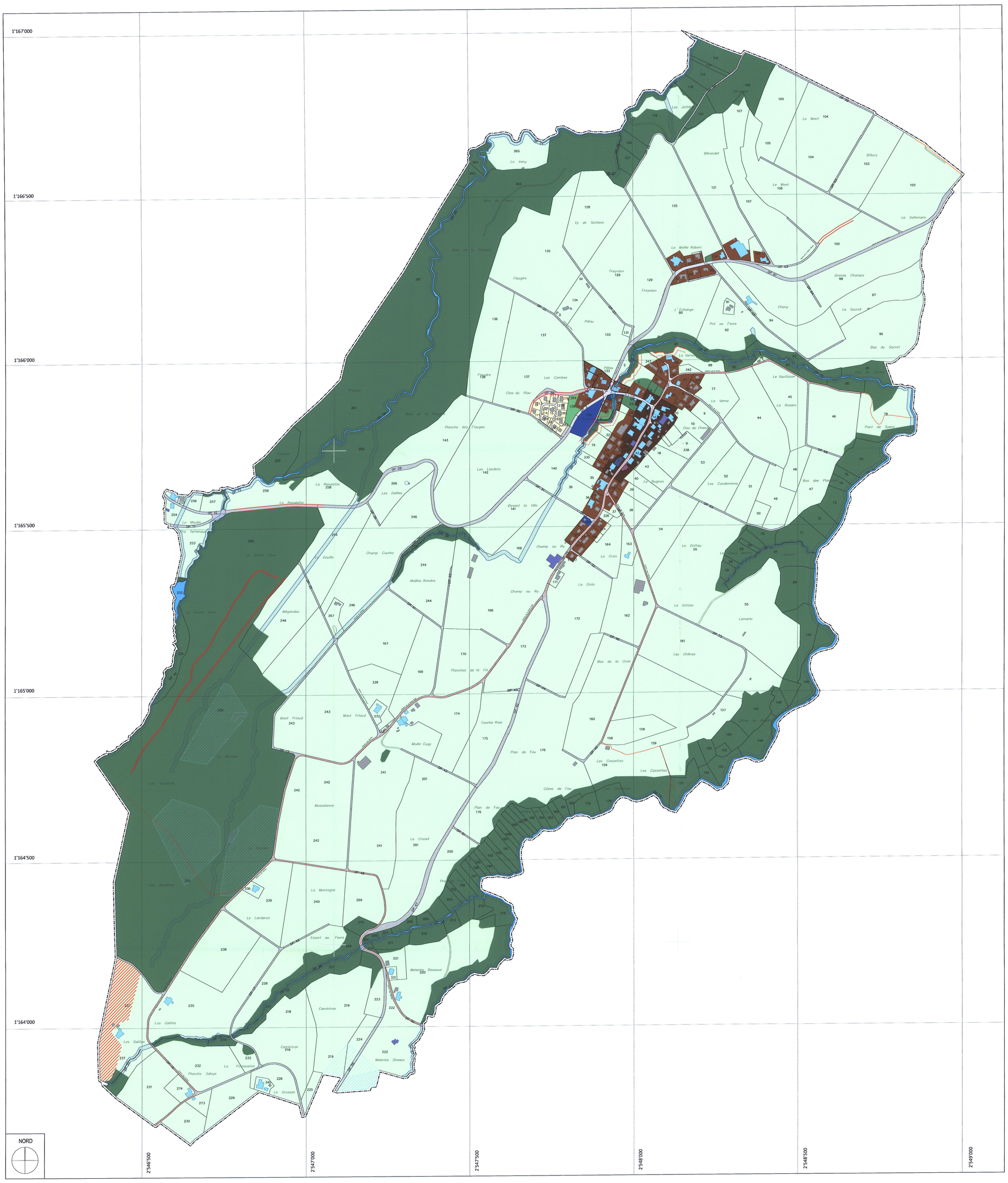

CENTRE DE LA LOCALITE 1:2'000

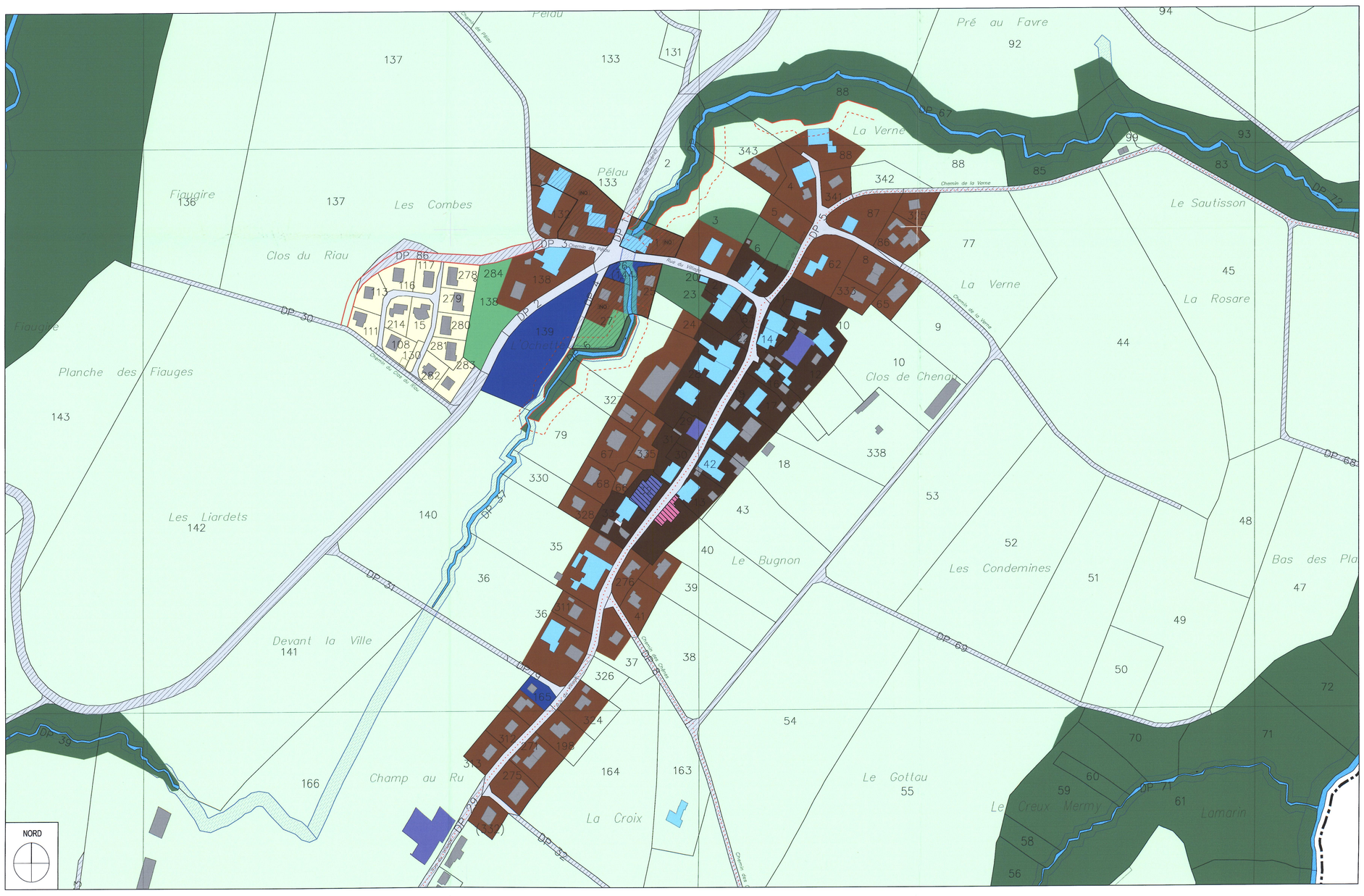

PLAN DE LOCALISATION (sans échelle)